

# La lettre de nouvelles du Syndicat de la Manse et de ses affluents

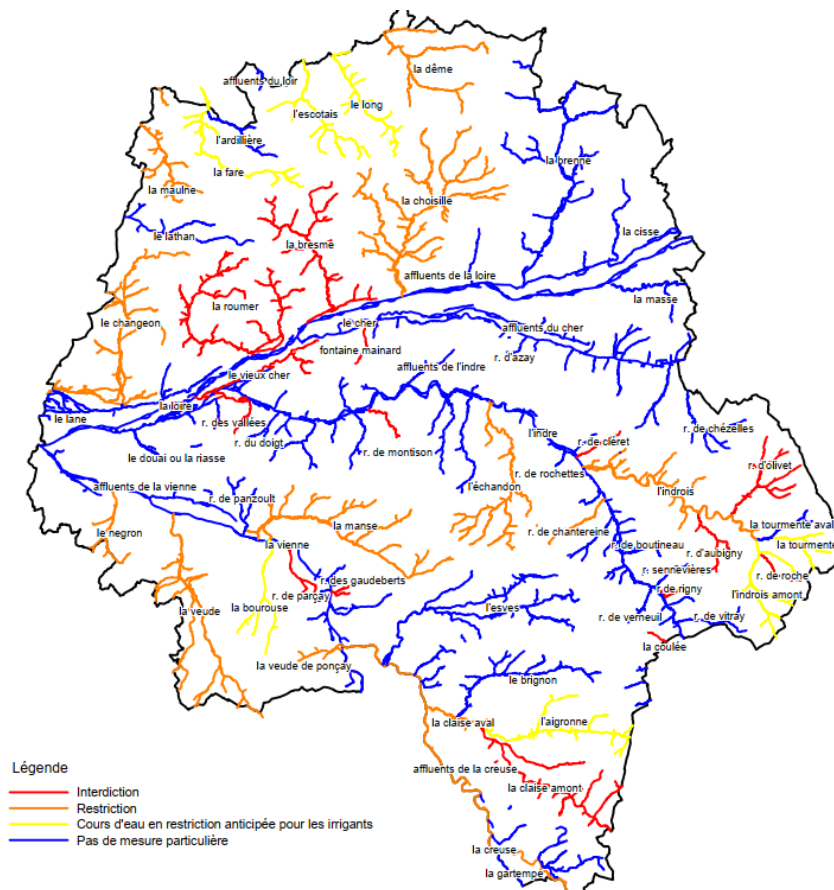
Lettre n°43 – Septembre 2018

## LA MANSE ET SES AFFLUENTS

### Restrictions d'eau

Tous les cours d'eau du secteur d'actions du syndicat de la Manse étendu sont au plus bas. Le manque d'eau influe sur les usages, la qualité de l'eau puis la faune et la flore aquatique.

Les cours d'eau (comprenant leurs affluents respectifs) qui font l'objet d'une interdiction de prélèvement d'eau sont l'Arceau et le Godebert, petits affluents de la Vienne. Ceux faisant l'objet d'une restriction sont : la Bourouse, la Veude, la Veude de Ponçay et le Mâble puis la Manse. Les autres cours d'eau ne font pas, à ce jour, l'objet de contrainte du point de vue règlementaire.



## Pollution de la manse à Sainte-Maure-de-Touraine

Suite à des appels de riverains jeudi 13 septembre, le technicien de rivières a constaté que de nombreux poissons étaient morts ou en passe de l'être. Le tronçon concerné se situe entre le plan d'eau communal, l'extrême aval du ruisseau de la Jugeraie et en aval la station d'épuration. Prévenue, l'Agence Française pour la Biodiversité s'est alors rendue sur place dans l'après-midi pour en déterminer les causes et les conséquences. Les résultats ne sont pas encore connus. Ce secteur avait déjà fait l'objet d'une pollution estivale l'an passé, mais aux hydrocarbures, cette fois, il semblerait qu'il s'agisse plutôt d'eaux usées.

## TRAVAUX DE RESTAURATION DES COURS D'EAU

### La restauration et l'entretien de la ripisylve

Les prochains travaux réalisés sur la Manse par l'association d'insertion ORCHIS se dérouleront :

- en contrebas du château de Brou entre le Moulin des Roches et le viaduc de Besnault (Saint-Epain)
- à Bossée depuis ses sources (lieu-dit « Les Fontaines ») sur quelques centaines de mètres plus en aval.

Ces travaux permettront de dégager du lit des arbres et grosses branches qui actuellement bloquent significativement les écoulements.

### Site des ateliers d'Avon-les-Roches (ruisseaux de Jautrou et du Puy Chauveau) - travaux en cours

Près du bourg de la commune d'Avon-les-Roches, un projet de réaménagement d'une parcelle a été co-construit entre les techniciens du syndicat de la Manse étendu et les élus municipaux.

D'un point de vue environnemental, ce projet consiste à :

- adoucir les berges ;
- reméandrer le ru de Jautrou ;
- filtrer les eaux pluviales de ruissellement ;
- planter des arbres et arbustes adaptés au site ;
- créer une prairie pâturable ;
- communiquer sur les bienfaits des actions.

Au final, les avonnais (mais pas que) pourront découvrir ce site en début 2019, une fois l'ensemble des travaux réalisé.

En ce moment, le ruisseau du Puy Chauveau fait l'objet d'un écrêtement de sa berge droite. Ce sont plus de 500 m<sup>3</sup> qui sont terrassés à l'aide de l'entreprise JOLY (basée à Rivière). Une partie de la terre a été évacuée par les agriculteurs ; merci pour leur participation !

Ces travaux sont financés par l'agence de l'eau Loire Bretagne dans le cadre d'une sélection d'un appel à projets « biodiversité » [\[CLIC\]](#)



*Vue sur la berge qui va être talutée en pente douce*



*Les travaux débutent*

## Premiers travaux du syndicat sur le Réveillon - travaux prévus fin septembre

Le syndicat débute sa phase de travaux pour restaurer la morphologie du ruisseau du Réveillon. Les premiers travaux vont débuter dans une dizaine de jours sur la commune de Nouâtre. Pour le premier site de travaux l'objectif est d'adoucir une berge abrupte et faciliter l'accès au cours d'eau. Pour le second site, c'est la libre circulation des poissons et sédiments qui est visée, les résultats finaux seront visibles à partir de 2019 avec une deuxième tranche de travaux au niveau du moulin de la ferme du temple.

## DIAGNOSTIC

### Bassin versant du Réveillon : connaissance puits / forage

Le Syndicat de la Manse étendu est engagé dans plusieurs thématiques sur le bassin versant du Réveillon afin que ce ruisseau atteigne le bon état écologique d'ici 2027.

Dans le but d'améliorer la qualité de l'eau du Réveillon, le syndicat a lancé la réalisation de travaux. L'objectif de ces actions est d'améliorer l'état morphologique du cours d'eau mais la qualité de l'eau qui y transite est aussi un élément clé du bon état. C'est pour cela qu'un diagnostic territorial des pressions agricoles et non agricoles auprès des différents acteurs du territoire est en cours. **Dans ce cadre, le syndicat recherche des données de qualité de l'eau souterraine (via des puits ou forages) afin de comprendre le fonctionnement hydraulique de ce bassin** (plus d'infos : [CLIC](#) )

## LIENS

### Agriculture

**L'agence de l'eau considère, comme un axe fort pour lutter contre les pollutions d'origine agricole, la réduction des transferts de pollutions.**

Deux fiches techniques viennent de paraître [CLIC](#), elles rassemblent les éléments de connaissance sur les transferts de particules de sol et de pollutions diffuses. Vous y trouverez l'exemple de la zone tampon de Malvaux située à Sainte-Catherine de Fierbois en bordure de la RD 910.

### Des courtes vidéos sur la biodiversité

La biodiversité est présente tout autour de nous et nous rend bien des services et tout cela gratuitement ! Pour exemple, la zone humide : [CLIC](#)

Pour en savoir plus : <http://www.biodiversitweb.fr/>

## AGENDA

### Animations à venir

**Vendredi 14 septembre 2018** : animation sur les zones humides de compensation environnementale à Maillé. Cette sortie accompagnée des gestionnaires et du Conservatoire d'Espaces Naturels de Centre – Val de Loire, nous permettra de découvrir la biodiversité et l'intérêt des zones humides mises en place dans le cadre de la compensation environnementale.

Rendez-vous sur le parking de la Maison du souvenir de Maillé à 18h00 (bottes conseillées).

### Journée du patrimoine – Saint-Epain

Venez découvrir quelques sites patrimoniaux à Saint-Epain lors des journées du patrimoine **les 15 et 16 septembre prochains**. Vous y trouverez notamment le moulin des Roches situé sur un bras de Manse. [\[CLIC\]](#)

### Prochain comité syndical

Prochaine réunion de conseil syndical **le jeudi 20 septembre** à partir de 18h30 aux Passerelles (Sainte-Maure de Touraine). Ouverte au public.

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre de nouvelles, contactez nous par mail : [manse.secretariat@orange.fr](mailto:manse.secretariat@orange.fr)*